

# Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres

Paris, 7-8 juin 2023



## NOTE SUR LES PRINCIPAUX THÈMES DE LA RCM



# **Note sur les principaux thèmes de la RCM**

# Table des matières

[OUVERTURE] - Valeurs communes et partenariats mondiaux	3
[SÉANCE 1] Perspectives économiques de l'OCDE – Présentation axée sur l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes	5
[SESSION 2] Ukraine	10
[SESSION 3] Résilience économique : des politiques commerciales favorisant une croissance résiliente et inclusive	12
[SESSION 4] De nouveaux horizons : les technologies innovantes au service d'économies neutres en carbone	15
[SESSION 5] L'avenir énergétique	19

## GRAPHIQUES

Graphique 1. <i>Dernières estimations tirées des Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, mars 2023.</i>	22
Graphique 2. <i>Programme-pays consacré à l'Ukraine.</i>	22
Graphique 3. <i>Restrictions aux exportations de matières premières critiques.</i>	23
Graphique 4. <i>Tournant dans la panoplie de mesures de soutien public à la R-D, 2000-2020.</i>	23
Graphique 5. <i>Soutien aux combustibles fossiles par produit énergétique.</i>	24

## [OUVERTURE] - Valeurs communes et partenariats mondiaux<sup>1</sup>

### *Quelle est la problématique ?*

1. **Le monde fait face à des enjeux économiques, sociaux, environnementaux et politiques, et des défis de développement d'une ampleur jamais vue depuis des décennies. Les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine sont dévastatrices** et appellent une réponse déterminée et coordonnée à l'échelon international.
2. **Alors que les incertitudes géopolitiques s'intensifient**, il est impératif de restaurer la confiance du public dans la pertinence des relations économiques mondiales et des approches multilatérales pour faire face aux défis communs, mais aussi saisir les opportunités qui se présentent.
3. **Le rôle de l'OCDE en tant que communauté de nations aux vues similaires, engagées dans la préservation de la liberté individuelle, des valeurs de la démocratie, de l'état de droit et de la défense des droits humains, reste plus que jamais d'actualité.** En renforçant les liens au sein du cercle de ses Membres et au-delà, et en travaillant avec d'autres pays, instances et parties prenantes, l'OCDE peut continuer d'accroître son rayonnement et son influence à l'échelle internationale.
4. **Face aux défis urgents que doivent aujourd'hui relever les pouvoirs publics, des solutions multilatérales et de nouvelles approches s'imposent.** Il nous faut, en outre, réaffirmer notre engagement à l'égard de nos principes fondateurs et des valeurs communes énoncées dans notre Vision d'avenir de 2021, à savoir, atteindre l'objectif d'un développement économique durable, tout en nous attaquant aux inégalités et en protégeant notre planète.
5. Au nombre des priorités essentielles pour préserver la pertinence de l'OCDE figurent **la poursuite des processus d'adhésion en cours, la montée en puissance des programmes régionaux de l'Organisation, et le renforcement de la coopération avec la région indopacifique et les partenaires africains.**
6. **La région indopacifique<sup>2</sup> occupe une place de plus en plus importante.** Elle est un moteur essentiel de la croissance de l'économie mondiale et représente plus de deux tiers du PIB mondial et plus de la moitié de la population de la planète. Elle est un épicerie du commerce maritime mondial, et assure des liaisons essentielles pour les chaînes de valeur mondiales, y compris pour les intrants critiques pour lesquels il existe une forte demande, comme les semi-conducteurs et les technologies des énergies propres. Elle est en outre en première ligne pour ce qui est du défi climatique, de par le rôle de premier plan qu'elle pourrait jouer dans les initiatives à l'appui de l'atténuation du changement climatique à l'échelle mondiale et sa vulnérabilité face aux conséquences du dérèglement climatique.

### *Que fait l'OCDE ?*

7. Depuis plus de 30 ans, l'OCDE travaille en partenariat étroit avec l'Ukraine en apportant son concours à son programme de réformes ambitieux. En février 2022, le Conseil de l'OCDE a unanimement condamné l'agression de grande ampleur de la Russie contre l'Ukraine, et a intensifié les efforts de coopération en vue de lui apporter un soutien plus important en période de guerre, tout en appuyant le Plan de relance du gouvernement [voir la session 2].
8. Guidés par la Stratégie de relations mondiales, le renforcement de la coopération avec la région indopacifique et d'autres régions, ainsi qu'avec les Partenaires clés, est au cœur des travaux de l'OCDE :

---

<sup>1</sup> Voir également le *Rapport du Secrétaire général aux ministres sur les relations mondiales* [insérer la COTE lorsqu'elle sera disponible].

<sup>2</sup> Aux fins du présent document, les chiffres clés relatifs à la région indopacifique font référence aux pays membres de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), et à l'Inde.

- **Le processus d'adhésion en cours du Brésil, de la Bulgarie, de la Croatie, du Pérou et de la Roumanie**, et le dialogue continu avec l'Argentine contribueront à renforcer l'inclusivité de l'OCDE et joueront un rôle de catalyseur à l'appui des réformes dans ces pays, en offrant un puissant effet de levier sur l'adoption de textes législatifs et de changements de politiques majeurs dans un vaste spectre de domaines de l'action publique.
- **Depuis 2007, l'OCDE coopère activement avec les Partenaires clés que sont l'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine (Chine), l'Inde et l'Indonésie**, y compris à l'occasion de leurs présidences respectives du G20.
- **L'OCDE a désigné l'Asie du Sud-Est comme région prioritaire pour l'Organisation d'un point de vue stratégique afin d'identifier des pays en vue d'une possible adhésion<sup>3</sup>. Le Programme régional pour l'Asie du Sud-Est (SEARP)** soutient les réformes menées à l'échelon national et rapproche les pays d'Asie du Sud-Est des normes et des bonnes pratiques de l'OCDE. La coopération passe également par un Programme-pays avec la Thaïlande, un protocole d'accord avec Singapour, et des initiatives de coopération spécifiques avec la Malaisie, les Philippines et le Viet Nam.
- **Le Partenariat Afrique-OCDE** définit le cadre d'un partenariat sur un pied d'égalité à l'appui de la transformation économique et du programme de réformes de l'Afrique, notamment en favorisant une plus grande participation du continent au sein des organes de l'OCDE et l'alignement sur les normes de l'Organisation, en mettant l'accent sur l'intégration régionale grâce aux échanges et à l'investissement, la mobilisation des ressources à l'appui de la transformation économique, le développement du capital humain et la transition verte au service d'une croissance durable. Il complète les Programmes-pays existants de l'OCDE avec l'Égypte et le Maroc. L'Organisation attend également avec intérêt la mise en œuvre du Programme de travail conjoint OCDE-Afrique du Sud.
- **Les programmes régionaux de l'OCDE avec l'Eurasie, l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC), le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), et l'Europe du Sud-Est (ESE)** font partie intégrante de notre Stratégie de relations mondiales et jouent un rôle important pour rapprocher ces régions des travaux et des normes de l'OCDE, en favorisant la coopération et l'intégration régionales. L'OCDE a reconnu l'importance stratégique croissante de l'Eurasie et les défis particuliers auxquels cette région est confrontée dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, et elle se félicite de l'intérêt croissant que manifestent les économies eurasiennes pour un engagement plus soutenu avec l'Organisation. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en tant que groupe de démocraties unies par une communauté de vues qui partagent nos valeurs fondamentales, se rapprochent de plus en plus des normes de l'OCDE. La région MENA revêt également une importance capitale pour l'OCDE en raison de son rôle dans l'approvisionnement en énergie, les flux migratoires et la stabilité mondiale, et sa jeunesse instruite offre des perspectives pour assurer une croissance inclusive et durable. Enfin, l'Europe du Sud-Est a intensifié sa coopération avec l'OCDE afin de renforcer encore sa résilience et de s'attaquer aux défis stratégiques persistants, notamment la lente reprise économique, l'émigration massive et la transformation numérique.
- **Le Centre de développement de l'OCDE**, aux côtés des pays non membres d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, offre à des pays à tous les stades de développement économique la possibilité de se rapprocher de l'OCDE et d'apprendre les uns des autres sur un pied d'égalité.
- **L'OCDE a noué un partenariat étroit avec les Nations Unies sur les Objectifs de développement durable (ODD)** – qui sont désormais à mi-parcours de leur échéance fixée à 2030.

---

<sup>3</sup> [C/MIN\(2007\)4/FINAL](#) et [C/MIN\(2014\)12](#)

L'OCDE soutient et complète les travaux des Nations Unies par ses nombreuses données et analyses, en co-organisant des réunions et en y participant.

### ***Que peuvent faire les responsables publics ?***

9. Les responsables publics peuvent :

- **Soutenir les efforts de reconstruction et de réformes de l'Ukraine** [voir la session 2].
- **Renforcer les partenariats stratégiques de long terme noués par l'OCDE avec les pays de la région indopacifique, au moyen d'un nouveau Cadre stratégique de l'OCDE pour la région indopacifique.** L'objectif est de travailler ensemble sur les défis politiques mondiaux, tout en renforçant l'alignement sur les normes de l'OCDE et la participation aux organes de l'OCDE. L'un des principaux objectifs devrait être de créer les conditions permettant à l'OCDE d'accueillir à terme de nouveaux membres de cette région.
- **Renforcer le dialogue avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), et définir les domaines de coopération prioritaires.**
- **Renforcer la coopération de l'OCDE avec l'Afrique afin de favoriser une meilleure compréhension mutuelle et une coopération plus étroite, inscrite sur un pied d'égalité.**
- **Intensifier la collaboration avec les Programmes régionaux de l'OCDE (Eurasie, Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Europe du Sud-Est) en vue d'ancrer et de promouvoir les normes, le partage de connaissances et les bonnes pratiques de l'OCDE dans ces régions.**
- **Poursuivre la collaboration avec les Partenaires clés et d'autres pays sur les statistiques, y compris les données ventilées selon le genre, afin d'en faire la base d'une action publique reposant sur des données concrètes, en assurant la promotion des normes de l'OCDE en matière de données, de la transparence et de la redevabilité (par exemple, le Soutien public total au développement durable).**
- **Continuer de prôner le recours à l'aide publique au développement (APD) et à des investissements clairvoyants pour libérer le potentiel inexploité des pays en développement et soutenir ceux qui ont été directement touchés par la crise récente et sont le plus vulnérables au changement climatique et aux chocs futurs.**

## **[SÉANCE 1] Perspectives économiques de l'OCDE – Présentation axée sur l'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes**

### ***Quelle est la problématique ?***

10. **Comme indiqué dans l'édition de mars 2023 des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, l'économie mondiale donne quelques signaux positifs depuis le début de 2023** (voir le graphique 1 en annexe). Les prix des produits alimentaires et de l'énergie ont reflué, et les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement se sont atténués, réduisant les tensions inflationnistes sur les biens. Cet hiver, l'Europe a évité les pénuries de gaz qui auraient pu avoir des conséquences très marquées sur la production industrielle. La confiance s'est légèrement redressée, et la réouverture de la Chine stimulera quelque peu la demande mondiale, notamment dans le tourisme.

11. **Cependant, la situation reste fragile.** L'inflation due aux grandes crises en cours est élevée et résiste, et les gains de productivité sont trop faibles. Le resserrement monétaire opéré par de nombreuses banques centrales commence à réduire les tensions inflationnistes. Les récentes évolutions survenues sur les marchés financiers soulignent combien il importe de maintenir en place des pratiques solides en matière de

réglementation et de surveillance et de prendre des mesures appropriées afin de recenser rapidement et d'atténuer les risques pour la stabilité financière, comme ceux suscités par le durcissement des conditions monétaires.

12. **Le faible taux de chômage et le taux élevé d'emplois non pourvus enregistrés par la majorité des grandes économies, associés à la période prolongée de forte inflation, exercent une pression à la hausse sur la croissance des salaires nominaux.** Dans certains pays, toutefois, la hausse des salaires commence à se stabiliser, voire à s'inverser. Elle atteint néanmoins, dans la plupart des pays, des taux dont la persistance serait incompatible avec le retour aux objectifs d'inflation, compte tenu de la faible croissance de la productivité, sauf à voir se contracter les marges bénéficiaires des entreprises.

13. **L'inégalité des chances affaiblit les sociétés et les économies, et amoindrit leur prospérité.** Les crises récentes et en cours ont eu des conséquences profondes en termes de redistribution, notamment dans les pays en développement où le secteur informel est très important et où le marché du travail est très segmenté. On a ainsi pu voir le rôle essentiel que des aides publiques stratégiquement ciblées peuvent jouer dans la préparation à des crises futures et dans la réponse à de nouveaux défis cruciaux.

14. **Le contexte mondial actuel est source de difficultés supplémentaires pour la poursuite de l'inclusivité et de l'égalité des genres.** L'égalité entre les genres reste malheureusement une entreprise inachevée dans tous les pays du monde, et un objectif lointain dans nombre d'entre eux, en particulier ceux à faible revenu et à revenu intermédiaire. Les crises mondiales récentes ont aggravé les inégalités qui préexistaient, et des écarts entre les genres persistent dans toutes les sphères de la vie économique, publique et sociale, notamment dans les pays en développement à faible revenu. La réduction des disparités de genres pourrait se traduire par d'importants gains de PIB.

15. **Malgré quelques progrès, dans les pays de l'OCDE, la proportion de femmes susceptibles d'occuper un emploi est inférieure de dix points de pourcentage à celle des hommes,** et elles sont aussi plus susceptibles de travailler à temps partiel. Les femmes continuent aussi de consacrer davantage de temps que les hommes aux soins et travaux domestiques non rémunérés, ce qui les désavantage sur le marché du travail, en particulier lorsqu'elles ont des enfants. Elles occupent souvent des emplois moins bien rémunérés, alors que les hommes sont sur-représentés dans les professions à haut salaire. Dans de nombreux pays, l'absence de représentations des femmes dans les organes législatifs et autres entités décisionnaires publiques constitue un obstacle aux progrès indispensables.

16. **Les femmes se heurtent également à des obstacles à l'entrepreneuriat et au travail indépendant.** Dans les pays de l'OCDE, les femmes ont environ 30 % de probabilité de moins que les hommes de créer ou de gérer une nouvelle entreprise. Ce problème de sous-représentation des femmes concerne également des secteurs d'activité comme l'investissement direct étranger (IDE), les échanges, l'énergie, l'énergie nucléaire et les transports. Dans de nombreux pays, des lois et pratiques discriminatoires - notamment des droits fonciers, de propriété et de succession inéquitables - empêchent les femmes d'accéder à des ressources et actifs productifs et financiers essentiels, ou d'en prendre le contrôle.

17. **Tous ces facteurs se traduisent par des écarts substantiels entre les genres en termes de rémunération, de revenus perçus au cours de la vie, de revenus à la retraite et de pauvreté pendant la vieillesse.** La valeur médiane de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes travaillant à temps plein était en moyenne de 12 % en 2021 dans les Membres de l'OCDE.

18. **En outre, la transformation numérique de nos économies expose notre système fiscal international à des défis et à des risques nouveaux, qui appellent une réponse multilatérale.** La communauté internationale a accompli des progrès considérables pour relever ces défis en s'accordant sur une solution reposant sur deux piliers, destinée à rendre notre système fiscal international plus équitable et plus efficace dans une économie de plus en plus mondialisée et tournée vers le numérique. Dans le même ordre d'idées, le développement et l'essor rapides du marché des crypto-actifs peuvent menacer la transparence fiscale, et nécessitent d'établir des cadres déclaratifs nouveaux et renforcés.



19. **Ce contexte souligne l'importance d'améliorer la gouvernance de nos démocraties et d'accroître la confiance que les citoyens placent en elles.** La satisfaction du public à l'égard du fonctionnement des démocraties dans le monde a diminué depuis le milieu des années 90, y compris dans un certain nombre de pays de l'OCDE. La baisse du taux de participation électorale et la polarisation politique croissante compliquent de plus en plus l'élaboration des politiques et entravent la capacité des pouvoirs publics à traiter les grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre temps.

### ***Que fait l'OCDE ?***

20. L'OCDE procède à un suivi régulier et complet de l'économie mondiale et de tous ses pays Membres ainsi que d'autres économies non Membres clés. Elle produit des projections économiques quatre fois par an, sous la forme de deux éditions des Perspectives économiques de l'OCDE et deux éditions de ses Perspectives économiques intermédiaires.

- **La prochaine édition des Perspectives économiques, qui sera présentée à l'occasion de la RCM de 2023, comprendra une partie spécifiquement consacrée au genre et à l'autonomisation économique des femmes.**
- **Les Études économiques de l'OCDE** contiennent des analyses économiques approfondies des différents pays et se déroulent sur un cycle de deux ans. Elles constituent des publications de référence à l'intention des responsables publics nationaux et des acteurs économiques et financiers internationaux. Les **Perspectives de l'emploi de l'OCDE** sont la publication-phare de l'OCDE principalement consacrée aux évolutions des marchés du travail et des politiques sociales.
- **L'OCDE est en train de concevoir des Examens des politiques relatives aux genres**, comprenant une évaluation des principaux piliers de la gouvernance en faveur de l'égalité des genres et une analyse des domaines dans lesquels de nouveaux efforts permettraient d'obtenir de meilleurs résultats à cet égard.
- **L'OCDE est un chef de file mondial en matière de mesure de l'égalité des genres dans ses multiples dimensions, et elle fournit des conseils sur les politiques à suivre et assure un suivi des évolutions de l'action publique, dans ses pays Membres et au-delà.** L'Organisation utilise une approche pluridisciplinaire de l'égalité des genres couvrant les mesures prises par les pouvoirs publics dans la quasi-totalité des sphères économiques, sociales et politiques.
- **Elle a ainsi produit des données internationalement comparables sur les progrès réalisés en matière d'égalité des genres.** On trouve sur le [Portail de l'OCDE sur l'égalité des genres](#) des indicateurs sur l'éducation, l'emploi, l'entrepreneuriat, la gouvernance publique, la santé et le développement. L'[indice Institutions sociales et égalité des genres \(ISE\) de l'OCDE](#) mesure les discriminations dont les institutions sociales de 180 pays sont porteuses à l'égard des femmes. Le [marqueur égalité des genres du Comité d'aide au développement \(CAD\)](#) permet de suivre le financement du développement à l'appui de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.
- **Les Recommandations et autres normes de l'OCDE sur l'égalité des genres aident à façonner des politiques publiques propres à promouvoir l'égalité des genres et à en suivre la mise en œuvre<sup>4</sup>.**

---

<sup>4</sup> Ces Recommandations sur l'égalité des genres sont la [Recommandation du Conseil sur l'égalité entre hommes et femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat \[OECD/LEGAL/0398\]](#) adoptée en 2013 et la [Recommandation de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans la vie publique \[OECD/LEGAL/0418\]](#) adoptée en 2015. On peut citer aussi la [Recommandation du CAD sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire \[OECD/LEGAL/5020\]](#) adoptée en 2019.

- **L'OCDE a élaboré des instruments comme la Boîte à outils de l'OCDE pour l'intégration et l'application concrète du principe de l'égalité entre les genres** pour aider les pays et les institutions dans leurs efforts d'intégration systématique des questions de genre.
- Le **Cadre de budgétisation de l'OCDE tenant compte de la problématique du genre** met en évidence les trois principaux piliers d'une conception efficace de cette budgétisation : la mise en place d'un cadre stratégique solide, l'existence d'instruments de mise en œuvre efficaces et l'instauration d'un climat propice et porteur.
- Le **Tableau de bord des indicateurs de l'équité dans et par l'éducation**, que l'OCDE publiera prochainement, traite du genre et d'autres dimensions de la diversité, au-delà du système éducatif, ainsi que du caractère équitable de la distribution des retombées économiques et sociales de l'enseignement.
- **Les Principes révisés de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE** visent à renforcer les cadres stratégiques et réglementaires régissant la gouvernance d'entreprise, la durabilité et l'accès aux financements sur les marchés de capitaux, qui peuvent à leur tour contribuer à la durabilité et à la résilience de l'économie dans son ensemble.
- **Le Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS progresse dans la mise en œuvre de l'accord historique qui vise à relever les défis fiscaux soulevés par la transformation numérique de l'économie.** L'impôt minimum mondial établi par le Pilier Deux est d'ores et déjà une réalité, et les négociations avancent bien sur la convention multilatérale qui attribuera de nouveaux droits d'imposition aux juridictions du marché en vertu du Pilier Un. L'impôt minimum mondial proposé devrait procurer un surcroît de recettes annuelles de l'ordre de 220 milliards USD, soit 9 % des recettes générées par l'impôt des sociétés au niveau mondial, et le Pilier Un devrait attribuer des droits d'imposition sur environ 200 milliards USD de bénéfices aux juridictions du marché chaque année.
- **L'OCDE s'efforce de faire en sorte que les normes de transparence fiscale restent pertinentes et efficaces, avec la publication du Cadre déclaratif applicable aux crypto-actifs** en octobre 2022, qui standardise l'échange automatique de renseignements entre juridictions et réduira l'utilisation de crypto-actifs à des fins de fraude fiscale. Parallèlement, une nouvelle série de modifications a été apportée à la Norme commune de déclaration pour l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, afin d'actualiser son périmètre pour couvrir l'ensemble des produits financiers numériques et améliorer son fonctionnement.
- **L'OCDE s'attache à améliorer la qualité et la résilience des systèmes d'infrastructure** et continue d'appuyer les diverses approches suivies par les pouvoirs publics, ainsi que les initiatives engagées par le G7 et le G20 dans ce domaine, y compris dans la région indopacifique. L'OCDE élabore actuellement un cadre commun qui rassemble les divers travaux portant sur les infrastructures.
- **L'initiative de l'OCDE « Renforcer la démocratie » vise à aider ses Membres à renforcer la gouvernance démocratique et à la protéger face aux menaces existantes et nouvelles**, y compris avec la mise en place d'une plateforme consacrée à la més/désinformation et du Portail pour le renforcement de la confiance. Les travaux entrepris dans le cadre de l'initiative portent aussi sur la contribution que les institutions de gouvernance publique peuvent apporter à la concrétisation et à l'accroissement des avantages des technologies numériques pour la démocratie en même temps qu'à l'atténuation de leurs effets négatifs. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE s'emploie également à élaborer des stratégies pour mieux défendre et promouvoir la gouvernance démocratique dans les pays partenaires en s'appuyant sur la coopération pour le développement.

### ***Que peuvent faire les responsables publics ?***

21. Optimiser la croissance exigera de la part des pouvoirs publics des mesures budgétaires, monétaires et structurelles décisives conçues pour stimuler la croissance à court comme à moyen terme tout en garantissant, à plus longue échéance, la viabilité, l'inclusivité et la résilience face à de futures déstabilisations. Ainsi, les responsables publics pourraient :

- **Maintenir une politique monétaire restrictive jusqu'à ce qu'il devienne manifeste que les tensions inflationnistes sous-jacentes sont durablement affaiblies.** De nouvelles hausses des taux d'intérêt restent nécessaires dans de nombreuses économies et régions du monde. L'inflation sous-jacente refluant lentement, il est probable que les taux directeurs vont rester élevés pendant encore une bonne partie de l'année 2024.
- **Concentrer les aides budgétaires sur ceux qui en ont le plus besoin de façon à atténuer l'impact des prix élevés des produits alimentaires et de l'énergie.** Un meilleur ciblage et une réduction opportune du niveau global des aides contribueraient à garantir la viabilité des finances publiques, à préserver les incitations à réduire la consommation d'énergie, et à contenir une relance de la demande en période d'inflation élevée. Des cadres budgétaires crédibles définissant les futurs plans de dépenses et d'imposition contribueraient à fournir des indications claires sur la trajectoire à moyen terme des finances publiques et à atténuer les inquiétudes concernant la viabilité de la dette.
- **Améliorer les perspectives de croissance sous-jacente :** le renforcement des compétences de la main-d'œuvre au moyen de politiques bien conçues en faveur de l'apprentissage des adultes, ainsi que le nombre des étudiants en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) et la réduction des écarts entre les genres dans la participation à ces disciplines contribueraient à promouvoir l'utilisation des technologies numériques et à renforcer l'inclusion sur le marché du travail. Ensemble, l'amélioration des compétences, la hausse des investissements dans le haut débit et le durcissement de la concurrence renforceraient de manière considérable les retombées positives des technologies numériques sur la productivité.
- **Utiliser une budgétisation tenant compte du genre comme moyen d'éclairer les effets des décisions budgétaires** sur les inégalités des genres afin d'adopter systématiquement une focale axée sur l'égalité des genres dans les décisions de dépenses publiques.
- **Prendre des mesures ciblées sur les entreprises pour promouvoir l'accès des femmes à des emplois de meilleure qualité et réduire les écarts salariaux entre les genres.** Il s'agit notamment de prendre des mesures en faveur de la transparence au niveau des rémunérations, de mener des audits de l'égalité des genres et de recourir à des systèmes de classement des emplois, mais aussi de mettre en place un système de fixation d'objectifs et des quotas en faveur des femmes pour les aider à briser le plafond de verre et leur garantir une égalité d'accès aux perspectives de carrière.
- **Prendre des mesures ciblées sur les ménages** pour soutenir le développement professionnel des femmes en favorisant une répartition plus équitable des responsabilités, des soins et des travaux domestiques non rémunérés au sein des ménages. Il s'agit par exemple de promouvoir un meilleur partage du congé parental entre les pères et les mères, d'investir dans les capacités, la qualité, l'accessibilité matérielle et financière de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants ainsi que des services de garde, et de veiller à ce que les systèmes de prélèvements et de prestations fournissent des incitations à travailler également fortes aux deux parents.
- **Améliorer les compétences des femmes dans les disciplines STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques)** pour aider à la diffusion des technologies de l'information et la communication (TIC). Ces mesures seront essentielles pour stimuler la croissance de la productivité qui, dans les pays de l'OCDE, a été pendant la dernière décennie inférieure à la moitié de ce qu'elle était dans les années 90.

- **Œuvrer pour atteindre l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans la vie publique, économique et sociale, et dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en tant que partie intégrante de l'action diplomatique et de la coopération pour le développement.** Il s'agit pour cela de mettre clairement et durablement l'accent sur l'égalité des genres dans les politiques étrangères et les politiques de développement, ainsi que dans les pratiques qui en découlent, et de veiller à assurer la qualité mais aussi un niveau suffisant de financement du développement à l'appui de l'égalité des genres.
- **Mettre en œuvre l'accord historique relatif à une solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation et accélérer les efforts de renforcement des capacités afin d'aider les juridictions disposant de ressources et de capacités administratives plus restreintes à en tirer avantage.** La solution reposant sur deux piliers contribuera à stabiliser le système fiscal international, à renforcer la sécurité juridique en matière fiscale et à assurer une répartition plus équitable des droits d'imposition entre juridictions.
- **Accroître la qualité et la résilience des systèmes d'infrastructure.** Il s'agit notamment de faire en sorte que les structures de financement et de propriété pour les projets d'infrastructures publics et privés soient résilientes face aux chocs économiques, afin de protéger les actifs sous-jacents et de garantir leur fonctionnement continu.
- **Renforcer et approfondir le modèle démocratique de gouvernance afin de restaurer la confiance dans les institutions publiques et de consolider la démocratie.** Cela implique d'analyser et d'assurer un suivi régulier des vecteurs de confiance envers les institutions publiques ; de combattre la désinformation et la mésinformation ; de faire en sorte que la représentation, la participation et l'ouverture dans la vie publique répondent aux attentes grandissantes des citoyens, y compris en ce qui concerne l'égalité entre les genres ; d'améliorer la résistance face à une influence étrangère indue ; de doter les pouvoirs publics des moyens d'atteindre les objectifs climatiques ou de bâtir une « gouvernance verte » ; et de transformer la gouvernance publique au service de la démocratie numérique.

## [SESSION 2] Ukraine

### *Quelle est la problématique ?*

22. **La guerre d'agression non provoquée, injustifiable et illégale lancée par la Russie contre l'Ukraine** continue d'être source de destruction, de souffrance humaine et d'incertitude économique dans le monde entier. Elle a entraîné de très lourdes pertes humaines, causé de graves blessures parmi les civils et les militaires - en particulier les hommes - et un déplacement massif de populations, majoritairement de femmes et d'enfants.

23. **Elle a également déclenché une crise du coût de la vie et une crise des réfugiés, et a des répercussions considérables sur la sécurité énergétique et alimentaire.** Elle a entraîné l'économie mondiale sur une trajectoire de ralentissement de la croissance et de hausse de l'inflation - une situation inédite depuis les années 1970.

24. **Quoique lourd d'enjeux, ce contexte géopolitique complexe et perturbé réclame que nous renforçons nos valeurs communes et notre engagement de protéger les démocraties, l'état de droit, et le principe d'intégrité territoriale des États afin de préserver la paix et la sécurité.**

### *Que fait l'OCDE ?*

25. L'OCDE continue d'apporter son soutien aux initiatives à l'appui de la reprise et de la reconstruction de l'Ukraine, conformément aux valeurs d'une économie libre, ouverte et adhérant aux principes de

l'économie de marché, et au respect des normes élevées attendu de la part d'un Membre potentiel de l'Organisation :

- **En février 2022, le Conseil de l'OCDE a condamné l'agression de grande ampleur de la Russie contre l'Ukraine et pris ensuite des mesures de sanction contre la Russie**, notamment la clôture officielle du processus d'adhésion de la Russie, la clôture immédiate du Bureau de l'OCDE à Moscou et la suspension de la participation de la Russie et du Bélarus aux travaux des organes de l'OCDE.
- **À la suite de la demande de l'Ukraine d'engager le processus d'adhésion, le Conseil de l'OCDE a reconnu le pays comme étant un Membre potentiel** et a invité le Secrétaire général à engager un dialogue initial avec le pays afin de renforcer son adhésion aux normes de l'OCDE et sa participation aux organes de l'Organisation.
- **À cette fin, et dans l'objectif global de soutenir la reconstruction et la reprise de l'Ukraine conformément à ses propres priorités, les Membres de l'OCDE ont invité l'Ukraine, en janvier 2023, à prendre part à un programme-pays de l'OCDE.** Le programme portera sur (i) des examens des politiques et des activités de renforcement des capacités qui soutiendront directement la reprise et le développement de l'Ukraine, (ii) des instruments juridiques de l'OCDE auxquels l'Ukraine pourrait adhérer et qui seront considérés comme points de référence pour les réformes, et (iii) des objectifs à l'appui du renforcement du partenariat entre l'Ukraine et les organes de l'OCDE. Ces trois éléments seront considérés comme des résultats escomptés à l'appui des réformes et de la reprise. La mise en œuvre du programme-pays sera conforme à la Plateforme de coordination de l'aide financière à l'Ukraine, à laquelle l'OCDE participe (voir le graphique 2 en annexe).
- **L'OCDE a ouvert un nouveau Bureau de liaison OCDE-Ukraine**, qui est en activité sur place depuis mars 2023 dans les locaux de l'ambassade de la République slovaque à Kyiv.
- **L'OCDE participe à la Plateforme de coordination de l'aide financière à l'Ukraine** co-présidée par l'Ukraine, l'Union européenne et les États-Unis, qui rassemble le G7, l'Union européenne et plusieurs organisations internationales chargés de coordonner le soutien à l'Ukraine pendant et après la guerre. Il s'agit notamment de coordonner le soutien macroéconomique/budgétaire, la reconstruction matérielle et les politiques à l'appui d'une reprise économique durable, résiliente et inclusive, propice au renforcement d'institutions démocratiques solides, à l'état de droit et aux mesures de lutte contre la corruption.
- **L'OCDE et l'Ukraine ont signé un accord portant sur la participation du pays au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) à compter de 2025.**
- **Dans le prolongement de la décision du Conseil de rapprocher l'Ukraine de l'Organisation**, le Président ukrainien a été invité à s'adresser à la RCM de 2022, et l'Ukraine est conviée à la RCM de cette année.
- **L'OCDE apporte un soutien direct à l'administration publique ukrainienne**, en l'aidant à préserver sa résilience et à se préparer à la reprise après la guerre, à assurer la continuité des services publics pendant la guerre, et en lui apportant un soutien technique constant pour la conception et la mise en œuvre des réformes clés de l'administration publique qui jouent un rôle essentiel en vue de l'intégration européenne et de la reprise après la guerre.

### ***Que peuvent faire les responsables publics ?***

26. Les Membres de l'OCDE apportent un soutien budgétaire et humanitaire massif au gouvernement démocratiquement élu de l'Ukraine et à sa population. Ainsi, les responsables publics pourraient :

- **Aider l'Ukraine à instaurer les conditions cadres propres à assurer une reprise robuste après la guerre.** Des mesures importantes ont déjà été prises pour renforcer le cadre de lutte contre la corruption. D'autres mesures doivent être prises à l'appui du renforcement de l'intégrité publique et de l'amélioration du climat économique.

- **Continuer de soutenir la reprise et la reconstruction de l'Ukraine**, conformément à la Plateforme de coordination de l'aide financière à l'Ukraine, par des politiques visant à assurer la continuité de l'éducation des jeunes réfugiés ukrainiens et à faciliter l'accès des réfugiés adultes dans les pays de l'OCDE aux débouchés professionnels, notamment aux programmes de formation. Des mesures destinées à renforcer la connectivité dans les domaines des échanges et des transports et à soutenir ainsi la capacité d'exportation de l'Ukraine seraient par ailleurs utiles. En particulier, le soutien au bon fonctionnement de l'initiative sur les céréales en mer Noire devrait être maintenu.
- **Soutenir la participation de l'Ukraine aux organes de l'OCDE et poursuivre l'élaboration de projets avec l'Ukraine afin de concourir à l'alignement sur les normes et les bonnes pratiques de l'OCDE.** Compte tenu des défis auxquels l'Ukraine est aujourd'hui confrontée, une attention particulière doit être accordée à des domaines tels que l'administration publique et la décentralisation, la réforme du secteur de l'électricité, l'éducation, le développement durable, le retour et la réinsertion des émigrés et des personnes déplacées, la politique et l'administration fiscales et la réforme des infrastructures.

### [SESSION 3] Résilience économique : des politiques commerciales favorisant une croissance résiliente et inclusive

#### *Quelle est la problématique ?*

27. **Les effets persistants de la pandémie, les tensions commerciales et la guerre d'agression actuellement menée par la Russie contre l'Ukraine ont ralenti la croissance, attisé l'inflation et accentué les pressions qui s'exercent sur le système commercial international fondé sur des règles.** Les risques, non seulement pour l'inclusion, mais aussi pour la résilience à l'avenir, s'en trouvent accrus. Les pays de l'OCDE unis par une communauté de vue et un engagement à promouvoir la solidité et la prospérité de l'économie doivent agir de façon efficace et coordonnée pour faire en sorte que nos économies soient plus fortes, plus justes et plus résilientes.

28. **Un enjeu fondamental consiste à garantir la résilience et la prospérité économiques tout en préservant les avantages de marchés ouverts et d'un système commercial international fondé sur des règles, dans le respect des valeurs et des principes fondateurs de l'OCDE.** Il est essentiel de poursuivre les efforts en vue de lever les obstacles aux échanges et à l'investissement afin de faciliter une reprise économique solide et soutenue, et ainsi renforcer la résilience face aux chocs futurs et promouvoir un système commercial plus durable. L'instauration de nouveaux obstacles et de mesures protectionnistes dans de nombreux secteurs clés démontre la nécessité de redoubler d'efforts pour ouvrir les marchés.

29. **Les flux d'échanges devraient être affectés par les tensions persistantes, le recours accru à de nouvelles mesures commerciales et les grands processus de transition économique.** De nouveaux points de tension pourraient apparaître à mesure que les pays cherchent à diversifier leurs relations dans les domaines des échanges et de l'investissement et à élargir leur portefeuille de fournisseurs afin d'améliorer la résilience de leur chaîne d'approvisionnement. Comme dans d'autres régions, les obstacles aux échanges de services demeurent élevés dans la région indopacifique et restent un facteur propice à la fragmentation réglementaire à l'échelle mondiale et à une inégalité des conditions d'accès aux marchés des services.

30. **Le double processus de transformation numérique et de transition verte en cours devrait exercer une pression à moyen terme sur les chaînes d'approvisionnement internationales car la demande de certains intrants, y compris de matières premières essentielles, pourrait dépasser l'offre pendant une certaine période.** La multiplication par cinq de l'incidence mondiale des restrictions à l'exportation de matières premières essentielles menace d'aggraver ces pénuries (voir le graphique 3 en annexe).

31. **Pour promouvoir les échanges en tant que moteur de chaînes d’approvisionnement résilientes, diversifiées et durables**, nous devons anticiper les risques, réduire notre vulnérabilité, renforcer la confiance et maintenir l’ouverture des marchés, intensifier la coopération au sein de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) et poursuivre la libéralisation des échanges et de l’investissement, y compris en encourageant la coopération et les partenariats internationaux. Nous devons également œuvrer à renforcer l’impact positif de l’investissement direct étranger (IDE) et mieux gérer les conséquences en termes de sécurité susceptibles de découler des investissements internationaux.

### *Que fait l’OCDE ?*

32. L’OCDE adopte une approche globale afin de jeter les bases d’une croissance économique de haute qualité, tout en soutenant des marchés ouverts et un système commercial international fondé sur des règles et en bon état de marche.

- **Grâce à ses analyses fondées sur des données probantes et à ses recommandations à l’intention des pouvoirs publics, l’OCDE œuvre à la promotion de l’ouverture des marchés et d’un système commercial international fondé sur des règles**, dont le pivot est l’OMC, notamment par l’intensification des travaux consacrés à la résilience des chaînes d’approvisionnement ; des travaux sur la mesure des aides publiques dans l’agriculture, les énergies fossiles, les pêcheries, en matière de subventions et dans les entreprises publiques dans des secteurs industriels clés afin de favoriser l’instauration de règles du jeu plus équitables (y compris les travaux présentés sur le [portail](#) dédié) ; la durabilité sociale et environnementale ; et la poursuite de la collaboration avec l’OMC. L’outil interactif sur le web [Clés de la résilience des chaînes d’approvisionnement](#) aide les responsables publics à renforcer la résilience des chaînes d’approvisionnement dans un contexte de marchés ouverts.
- **Pour encourager l’adoption de politiques commerciales plus inclusives, l’OCDE a élaboré un cadre d’analyse des effets des échanges sur les femmes** et elle a préconisé, dans son premier Examen par pays sur le thème « Échanges et égalité des genres », la mise en œuvre de réformes destinées à faire en sorte que les échanges soient bénéfiques pour les femmes. Ses travaux ont également porté sur les mesures que les pouvoirs publics peuvent prendre pour promouvoir l’intégration des PME dans les chaînes de valeur mondiales.
- **La collaboration entre l’OCDE et les économies de la région indopacifique dans le domaine des échanges est un engagement de longue date**, qui favorise un dialogue plus intense sur les échanges de services, le commerce numérique, les chaînes d’approvisionnement et la facilitation des échanges. L’OCDE s’emploie, en collaboration avec l’ASEAN et l’APEC, à évaluer l’environnement réglementaire dans lequel se déroulent les échanges de services dans la région, au moyen de l’Indice de restrictivité des échanges de services qu’elle a élaboré, et elle accompagne les efforts de renforcement des capacités déployés pour promouvoir une meilleure compréhension des avantages que procure l’ouverture des marchés de services.
- **Les travaux de l’OCDE dans le domaine des matières premières industrielles aident les responsables publics à mieux comprendre les marchés des matières premières nécessaires à la transition verte et à cerner les fragilités potentielles des chaînes d’approvisionnement**. L’OCDE aide ses membres à comprendre comment des normes communes facilitent le bon fonctionnement de chaînes d’approvisionnement durables. Des plateformes telles que le **Forum mondial pour l’agriculture** de 2023 visent à faciliter la convergence et la cohérence des initiatives internationales en faveur de la mesure et du suivi de l’empreinte carbone des entreprises afin d’améliorer la durabilité des chaînes agroalimentaires.
- **Pour stimuler l’investissement**, l’OCDE poursuivra ses efforts visant à appuyer la mise en œuvre de la **Recommandation de l’OCDE de 2009 concernant les Lignes directrices sur les politiques d’investissement des pays d’accueil relatives à la sécurité nationale** et de la **Recommandation**

de l'OCDE de 2022 sur les qualités de l'investissement direct étranger au service du développement durable et de la Boîte à outils connexe.

- **Grâce à la mise à jour ciblée des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales**, l'OCDE renforce leur rôle de norme de premier plan soutenue par les pouvoirs publics en matière de conduite responsable des entreprises. L'OCDE œuvre sans relâche au renforcement de la coopération internationale à l'appui d'une prévisibilité accrue des politiques et des réglementations sur la conduite responsable des entreprises (CRE).

### *Que peuvent faire les responsables publics ?*

33. Pour garantir la résilience économique tout en préservant les avantages procurés par l'ouverture des marchés conformément aux valeurs et aux principes fondateurs de l'OCDE, les responsables publics pourraient :

- **Œuvrer à faire des échanges un moteur de résilience et à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement sans mettre en péril l'ouverture des marchés.** Des marchés plus ouverts aux échanges et aux investissements sont un facteur de flexibilité et de diversification des chaînes d'approvisionnement et procurent des avantages dès lors que la concurrence qui s'y exerce est équitable. S'abstenir de restreindre les exportations et encadrer de telles restrictions, adopter les meilleures pratiques réglementaires dans les secteurs de services essentiels et procéder à une évaluation collective des risques en matière d'approvisionnement comptent parmi les instruments et politiques à même d'amplifier cette dynamique. Il est tout aussi important de favoriser une coopération entre les secteurs public et privé afin d'établir des stratégies efficaces de gestion des risques.
- **Prendre des mesures pour faire en sorte que les cadres stratégiques et réglementaires confortent les retombées positives de l'investissement sur le développement durable** en s'inspirant de la Recommandation sur les qualités de l'IDE.
- **Intensifier la coopération internationale sur les questions qui se situent à la confluence des échanges et de l'environnement.** Si la voie à privilégier pour instaurer des règles de discipline dans les domaines des échanges et de l'environnement devrait être le système commercial multilatéral, qui est du ressort de l'OMC, s'appuyer sur les accords commerciaux régionaux procède cependant d'une démarche pragmatique pour explorer les possibilités qui s'offrent de mieux prendre en compte les objectifs environnementaux dans les accords commerciaux. L'accord auquel sont parvenus les Participants à l'Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, qui modernise les règles sur le soutien aux crédits à l'exportation et encourage plus avant les projets verts et respectueux du climat, peut être considéré comme un exemple d'avancée concrète.

### SUGGESTIONS DE QUESTIONS À EXAMINER<sup>5</sup>

#### **Sous-groupe 1 : Des politiques commerciales favorisant la résilience économique et la croissance.**

1. *Quelle est la meilleure manière d'œuvrer ensemble pour relever les principaux défis économiques auxquels nous sommes tous confrontés ?*
2. *Comment les pouvoirs publics peuvent-ils préserver au mieux les avantages qu'offrent des marchés ouverts et concurrentiels et générer de la croissance tout en renforçant la résilience économique ?*
3. *Comment l'OCDE peut-elle apporter son concours à la concrétisation de ces objectifs ?*

#### **Sous-groupe 2 : Des chaînes d'approvisionnement critiques résilientes.**

<sup>5</sup> Ces suggestions de questions à examiner sont tirées de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.<sup>6</sup> Ces suggestions de questions à examiner sont tirées de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.



1. *Compte tenu de la demande mondiale pour certaines ressources clés, y compris les matières premières essentielles à la transition vers zéro émission nette, quelle est la meilleure manière de gérer nos interdépendances commerciales ?*
2. *Quelles politiques faut-il mettre en place pour préserver l'ouverture, la compétitivité et la résilience des marchés de ressources critiques ?*
3. *Comment l'OCDE peut-elle concourir au mieux à ces efforts ?*

**Sous-groupe 3 : Une croissance durable et inclusive.**

1. *Quelle est la meilleure manière de bâtir un système commercial international qui soit à la fois résilient et durable, et inclusif ?*
2. *Quelles politiques sont les plus à même de soutenir les entreprises pour favoriser une économie mondiale inclusive qui soit porteuse de possibilités, qui encourage la pleine participation des femmes et qui contribue au rehaussement des normes ?*
3. *Comment l'OCDE peut-elle concourir au mieux à ces efforts ?*

## [SESSION 4] De nouveaux horizons : les technologies innovantes au service d'économies neutres en carbone

### *Quelle est la problématique ?*

34. **Le changement climatique, la perte de biodiversité et d'autres problèmes environnementaux, dont la pollution atmosphérique et la dégradation des mers et océans, sont les défis décisifs de cette génération.** Leur forte imbrication impose de les considérer ensemble. La région Indo-Pacifique est le théâtre d'intenses épisodes de canicule, de sécheresse et d'inondation, signes de sa vulnérabilité et de sa forte exposition aux effets du changement climatique. Comme d'autres, elle est aux prises avec d'importants problèmes environnementaux, notamment la persistance de niveaux critiques de pollution atmosphérique, la déforestation rapide et la pollution par les plastiques. L'Afrique est l'une de ces régions particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique bien que les émissions de gaz à effet de serre du continent ne représentent qu'une très faible part du total mondial. De manière similaire, même si l'Amérique latine contribue, en moyenne, à moins de 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, elle est aussi l'une des régions les plus touchées. Ces problèmes planétaires exigent d'intervenir concrètement et de nouer des partenariats à l'échelle mondiale.

35. **Face à la menace existentielle du changement climatique, les pays du monde entier se fixent d'ambitieux objectifs de zéro émission nette.** Pour limiter le réchauffement planétaire à 1.5 °C au maximum, comme préconisé dans l'Accord de Paris, il est nécessaire de réduire les émissions de 45 % d'ici à 2030 et d'avoir atteint zéro émission nette en 2050. L'objectif du Pacte de Glasgow pour le climat est de faire des années 2020 la décennie de l'action et du soutien face au changement climatique. Pourtant, il ressort du sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) que le rythme et l'ampleur des mesures prises restent insuffisants pour lutter contre le changement climatique.

36. **Pour atteindre la neutralité climatique d'ici à la moitié du siècle, il est impératif d'adopter au plus vite des sources d'énergie et procédés de production neutres en carbone dans tous les secteurs économiques et dans toutes les tailles d'entreprises, y compris les PME.** S'il n'existe pas de solution miracle, on trouve un multiplicateur de force essentiel dans la science, la technologie et l'innovation.

37. **Un grand nombre de solutions requises n'ayant pas encore été découvertes ou concrétisées,** la moitié des réductions mondiales des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie attendues d'ici à 2050 devront découler des technologies actuellement en phase de démonstration ou de prototypage. En outre, comme l'indique le dernier rapport du GIEC, les changements de comportement et les mesures axées sur la demande peuvent considérablement réduire les émissions.

38. **La cadence actuelle du développement technologique n'est pas à la hauteur du défi de la neutralité carbone.** D'après les données disponibles sur les demandes de brevet déposées ces dix dernières années, la priorité du secteur des entreprises est de diffuser et de commercialiser les technologies existantes et non de mettre au point des innovations nouvelles.

39. **Il est urgent d'augmenter les dépenses publiques dans la recherche, le développement et la démonstration de technologies bas carbone.** Malgré les grands programmes de dépenses récemment annoncés pour accroître la compétitivité des secteurs neutres en émissions, les dépenses publiques restent inférieures à la moitié du niveau enregistré après les crises énergétiques des années 70. L'un des principaux objectifs de la politique climatique devrait être de générer les réductions de coûts nécessaires pour que les technologies bas carbone et sans carbone puissent rivaliser avec les solutions plus carbonées.

40. **Il est également essentiel d'agir sur l'éducation, les compétences et le marché du travail,** vu que l'adoption de technologies propres et l'instauration de modes d'organisation du travail plus écologiques requièrent de nouvelles compétences et créent des emplois, tout en faisant évoluer ou disparaître ceux qui existent actuellement.

41. **Les technologies émergentes visant l'objectif de zéro émission nette sont porteuses d'immenses possibilités, mais aussi de conséquences plus vastes sur la société, qui soulèveront des questions d'équité et d'inclusion, d'égalité des genres, de droits humains, de bonne gouvernance et d'éthique.** Il est nécessaire d'agir à l'échelle mondiale pour suivre le rythme des technologies novatrices et les mettre au service d'une croissance durable et inclusive. Il est tout aussi important de réfléchir sous l'angle du genre à l'action à mener face au changement climatique et pour une transition juste vers zéro émission nette, si l'on veut améliorer la situation en matière d'égalité des genres et l'autonomisation économique des femmes

#### ***Que fait l'OCDE ?***

42. L'OCDE joue un rôle essentiel en aidant les pouvoirs publics à négocier la transition verte et numérique ; les normes internationales qu'elle établit font d'ailleurs autorité dans ce domaine.

- **L'OCDE rassemble des connaissances spécialisées dans plusieurs disciplines pour aider les pouvoirs publics à concevoir des politiques climatiques efficaces, durables et résilientes face à l'évolution de la situation.** Son projet phare *Zéro émission nette + : Résilience climatique et économique dans un monde en mutation* en est à la phase II (2023-24), qui met l'accent sur l'accompagnement des transitions vers zéro émission nette.
- **Le Programme international de l'OCDE pour l'action sur le climat (IPAC),** qui fait partie des piliers du projet *Zéro émission nette+*, accompagne les pays vers la neutralité en matière d'émissions en gaz à effet de serre grâce à un travail régulier de suivi, à l'évaluation des politiques et à un retour d'information sur les résultats et meilleures pratiques.
- **Le Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (FIAAEC), institué par l'OCDE,** est une initiative destinée à contribuer à améliorer l'impact des efforts de réduction des émissions à l'échelle mondiale, en permettant un meilleur partage des données et des informations, un apprentissage mutuel fondé sur des données probantes et un dialogue multilatéral inclusif. Il réunit sur un pied d'égalité des parties prenantes originaires du monde entier qui représentent toutes les sphères concernées de l'action publique pour dresser l'inventaire des différentes approches d'atténuation des émissions de carbone et en étudier l'efficacité.
- **L'OCDE et l'AIE soutiennent conjointement les négociations internationales sur le changement climatique depuis 30 ans.** En fournissant des analyses techniques et un précieux cadre de concertation informelle aux négociateurs et négociatrices ainsi qu'aux spécialistes des questions climatiques des pays développement et en développement, le Groupe d'experts sur le changement climatique (CCXG) contribue activement au caractère informé des négociations menées dans le cadre

de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et aide à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

- **L'OCDE a entrepris de bâtir le cadre *Politique de la science et de la technologie 2025* qui regroupera les meilleures pratiques établies à l'échelle internationale pour permettre la transition vers la neutralité carbone grâce à la science, aux technologies et à l'innovation.**
- **La quatrième phase du projet horizontal de l'OCDE « Vers le numérique » consistera à analyser l'interaction de la double transition, verte et numérique.** L'OCDE a également entrepris de revoir sa [Recommandation de 2010 sur les TIC et l'environnement](#) à la lumière de l'évolution des technologies et de l'action publique, en réunissant le socle factuel requis pour mesurer de manière précise et fiable l'impact de l'informatique sur l'environnement.
- **L'OCDE a élaboré des recommandations novatrices sur [l'intelligence artificielle](#), sur [l'innovation responsable dans le domaine des neurotechnologies](#) et sur [une gouvernance réglementaire agile permettant de mettre l'innovation à profit](#)** afin d'aider les Adhérents à profiter des avantages procurés par les technologies émergentes et à gérer les risques qui en découlent.
- **Le Forum mondial sur les technologies nouvellement créé par l'OCDE constituera un cadre privilégié pour mener une concertation mondiale sur les frontières technologiques de demain.** Il se réunira pour la première fois en marge de la RCM de 2023 et permettra aux Membres et partenaires de l'OCDE de débattre de manière inclusive et approfondie, dans un cadre multipartite et sur la base de valeurs, de plusieurs technologies concrètes ainsi que des possibilités et des difficultés qui en découlent pour le long terme.
- **L'OCDE participe à la mise en place du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal**, adopté en décembre 2022 lors de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (COP15) : en engageant des activités nouvelles visant à renforcer les incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ; et en poursuivant celles consacrées au suivi des incitations positives et des ressources financières qu'elles mobilisent. L'OCDE continuera d'aider les États à donner effet aux décisions issues de la COP15, notamment à supprimer progressivement ou à réformer les subventions néfastes pour la biodiversité en les réduisant d'au moins 500 milliards USD par an d'ici à 2030 et en se dotant d'un cadre de gestion des risques financiers liés à la biodiversité.
- **L'OCDE s'emploie activement à instaurer la transparence des subventions dans tous les secteurs** afin de mieux cerner les priorités à retenir pour réformer les subventions existantes qui sont dommageables pour l'environnement, mais aussi les enseignements à tirer pour concevoir des subventions qui contribuent véritablement à créer de la concurrence et non à la fragiliser.

### ***Que peuvent faire les responsables publics ?***

43. Pour répondre à l'évolution rapide des technologies et la mettre au service d'une croissance propre et inclusive, les responsables publics pourraient :

- **Donner la priorité budgétaire à la recherche-développement (R-D) de solutions « zéro émissions » en témoignage d'un engagement de long terme en faveur de l'innovation.** Le soutien public à l'innovation bas carbone devrait mettre davantage l'accent sur les technologies qui ne sont pas encore parvenues à maturité et qui reçoivent actuellement moins de 10 % du financement public total de la R&D pour les technologies à faibles émissions de carbone. Le soutien public à la R-D des entreprises devrait revêtir au premier chef une forme directe (par exemple, allocations de recherche) et non horizontale (par exemple, crédits d'impôt). Entre 2000 et 2022, toutefois, la panoplie de mesures prises par les Membres de l'OCDE à l'appui de la recherche et des technologies est devenue moins directive (voir le graphique 4 en annexe).

- **Pourvoir à l'accroissement des investissements et à la formulation de politiques plus directives, dans les domaines de la science, des technologies et de l'innovation, afin de faire advenir les transformations indispensables au regard de l'impératif de neutralité carbone.** Conduire des politiques d'innovation axées sur des missions est une façon d'y répondre : la tâche consiste à combiner les ressources et connaissances de plusieurs disciplines, secteurs et domaines d'action autrement cloisonnés pour réaliser collectivement des objectifs clairs et mobilisateurs.
- **Veiller à ce que les règles nationales et internationales en matière de financement et d'investissement cadrent avec les objectifs internationalement reconnus et leur donnent un plus grand poids,** y compris les engagements prévus dans l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable ainsi que les principes d'une transition juste, encourager l'investissement dans les technologies, services et infrastructures bas carbone et renforcer les compétences techniques y afférentes.
- **Veiller à ce que le financement national et international repose sur le principe consistant à « ne pas nuire »** en ce qui concerne les impacts et le développement économiques, environnementaux et sociaux.
- **Inciter à gérer les incidences du changement climatique à l'échelle de l'ensemble de l'administration** sur la base d'études d'impact et compte tenu des relations de complémentarité et d'incompatibilité observées avec d'autres domaines d'action.
- **Intégrer des dispositifs en faveur de l'innovation bas carbone dans un ensemble plus vaste de mesures,** prévoyant l'instauration d'une tarification carbone, la réforme des subventions qui sont dommageables pour l'environnement, la mise en œuvre de mesures axées sur la demande — concernant par exemple la passation des marchés publics et l'établissement de normes — ou encore le déploiement de cadres réglementaires agiles au niveau international. Parallèlement, il est urgent de porter l'attention sur la décarbonation des secteurs de l'industrie lourde tels que celui de l'acier (qui représente 30 % des émissions mondiales directes d'origine industrielle).
- **Veiller à ce que la transition verte s'appuie sur la transformation numérique pour aboutir à la neutralité carbone.** Les outils numériques comme l'intelligence artificielle peuvent assurer l'équilibre des réseaux électriques intelligents et un fonctionnement optimal des systèmes de transport. Cela suppose toutefois que les technologies connexes verdissent : des centres de données à l'IA en passant par les chaînes de blocs, il faut faire davantage pour réduire l'empreinte carbone de l'informatique et des réseaux de communication, notamment dans le cadre de la transformation numérique du secteur public.
- **Favoriser la mobilité de la population active et des entreprises entre les secteurs et les professions grâce à des politiques actives du marché du travail, de la concurrence et de l'entrepreneuriat,** tout en prenant en compte la nécessité de promouvoir l'égalité des genres. Il faudrait étudier du point de vue systémique les moyens de mettre l'éducation et la formation professionnelles au service de l'amélioration des compétences ou de la reconversion en tenant compte des priorités des politiques de l'innovation et de l'industrie.
- **Assurer la mobilité internationale des capitaux :** en effet, favoriser la circulation des investissements verts peut aider à doter les économies émergentes et en développement des ressources nécessaires pour financer la transition verte.
- **Intégrer une approche tenant compte du genre dans le financement vert et durable.** À un moment où le changement climatique fait l'objet d'une action urgente, seulement 2.5 % des mesures à vocation écologique et de relance verte qui ont été prises en réponse à la pandémie de COVID-19 peuvent être qualifiées de pertinentes au regard du genre.

- **Réaliser l'objectif de consacrer 100 milliards USD au financement de l'action climatique.** Selon l'analyse de l'OCDE, en 2018, les pays développés ont fourni et mobilisé un total de 78.9 milliards USD pour financer l'action climatique dans les pays en développement. Il faut faire davantage pour renforcer la confiance et pouvoir ainsi, à plusieurs, agir avec ambition pour le climat.

### SUGGESTIONS DE QUESTIONS À EXAMINER<sup>6</sup>

#### Sous-groupe 1 : Zéro émission nette, durabilité, biodiversité.

1. *Quelles mesures en faveur de l'évolution technologique devons-nous prendre au cours de cette décennie critique pour faire en sorte d'atteindre nos objectifs climatiques à long terme (1.5 degré, zéro émission nette) ?*
2. *Quelles sont les possibilités qui s'offrent en matière de collaboration internationale autour des technologies existantes, nouvelles et émergentes pour relever les défis interdépendants que sont le changement climatique et la perte de biodiversité ?*
3. *Quel rôle doit jouer l'OCDE pour veiller à ce que l'accès aux technologies nouvelles et leur utilisation aient des retombées positives nettes et ne creusent pas les inégalités, notamment entre les genres, que ce soit au sein des sociétés ou entre les pays ?*

#### Sous-groupe 2 : Des technologies qui favorisent et protègent une technologie fondée sur des valeurs et axée sur les droits.

1. *Comment veiller à ce que le développement et le déploiement des technologies nouvelles et émergentes telles que l'intelligence artificielle générative s'inscrivent dans un processus éthique et responsable, qui protège et favorise les droits humains, et fait progresser les valeurs communes, telles que la défense de la démocratie ?*
2. *Comment donner de meilleurs moyens d'action aux diverses parties prenantes pour qu'elles contribuent à faire en sorte que les technologies nouvelles et émergentes aient un impact positif net sur les sociétés ?*
3. *Comment mettre en commun les connaissances et l'expertise des multiples parties prenantes, notamment via le Forum mondial de l'OCDE sur les technologies, afin de mieux anticiper les risques et les opportunités à venir, et d'y répondre plus efficacement ?*

#### Sous-groupe 3 : Développement, réduction des écarts et inclusivité.

1. *Comment saisir les opportunités offertes par la transformation numérique et mettre à profit les bonds en avant technologiques pour réaliser des avancées sur le plan du développement et promouvoir un accès inclusif aux retombées positives des nouvelles technologies ?*
2. *Quels sont les obstacles à surmonter pour éviter que l'évolution technologique ne creuse les inégalités, notamment au sein des régions et entre ces dernières, entre les genres, les générations et les communautés ?*
3. *Comment l'OCDE peut-elle accroître son engagement auprès des non-Membres, renforcer la prospérité des pays en développement et contribuer au développement économique mondial ?*

## [SESSION 5] L'avenir énergétique

### Quelle est la problématique ?

44. **Les marchés de l'énergie ont commencé à se tendre en 2021 sous l'effet de divers facteurs,** dont le rapide rebond de l'économie après la pandémie. La guerre d'agression que la Russie a engagée contre l'Ukraine en février 2022 a accentué le phénomène, le monde faisant désormais face à la première crise énergétique globale. Le prix du gaz naturel a atteint des niveaux records, ce qui a fait flamber les prix de l'électricité sur certains marchés, tandis que ceux du pétrole ont renoué avec les pics enregistrés en 2008.

45. **La crise énergétique provoquée par la guerre vient nous rappeler brutalement la nécessité d'accélérer la transition vers les énergies propres,** tout en faisant baisser la consommation d'énergie et la

<sup>6</sup> Ces suggestions de questions à examiner sont tirées de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.

dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Une telle approche ouvre également des possibilités pour transformer nos systèmes énergétiques de manière à les rendre plus inclusifs, plus durables, plus propres et plus abordables.

46. **Les préoccupations concernant la sécurité de l'approvisionnement et les risques de concentration ne se limitent pas aux industries extractives, mais valent aussi pour d'autres segments de la chaîne d'approvisionnement des technologies propres** – et font craindre que les gouvernements soient poussés à intervenir davantage encore sur les marchés.

47. **La crise actuelle pourrait accélérer le déploiement d'énergies renouvelables plus propres et durables** – comme l'éolien et le solaire, ou encore l'électronucléaire dans les pays qui choisiront cette voie – ainsi que la mise en place de mesures ayant une influence favorable sur la demande, telles que le recours aux véhicules électriques et aux pompes à chaleur, de la même façon que les chocs pétroliers des années 70 avaient suscité de formidables avancées en matière d'efficacité énergétique.

48. **L'Agence internationale de l'énergie (AIE), organe autonome établi dans le cadre de l'OCDE, prévoit 9 millions de créations d'emploi nettes dans le secteur mondial de l'énergie d'ici à la fin de cette décennie** dans l'hypothèse où le monde parvient à évoluer selon une trajectoire menant à l'objectif de zéro émission nette à l'horizon 2050.

49. **Les transitions vers les énergies propres nécessiteront aussi une participation accrue de talents multiples et variés.** Les femmes représentent 39 % de la population active dans le monde, mais seulement 16 % des effectifs dans le secteur de l'énergie classique. Les obstacles qu'elles doivent surmonter dans ce secteur sont peu ou prou les mêmes que dans d'autres branches de l'économie.

### ***Que font l'OCDE et l'AIE ?***

50. L'OCDE et l'AIE travaillent en étroit partenariat pour aider les pays Membres et partenaires dans l'élaboration et l'évaluation des politiques climatiques.

- Depuis le début de la crise, **l'AIE a sensiblement modifié son programme de travail pour apporter un soutien et des conseils aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux citoyens** concernant les mesures concrètes qui peuvent être prises pour à la fois assurer la sécurité énergétique et faire en sorte que les objectifs climatiques restent atteignables. Ont ainsi été ajoutés l'élaboration de l'édition 2023 des *Perspectives des technologies de l'énergie* ainsi que des travaux sur le Partenariat pour une transition énergétique juste.
- Le 19 juillet 2022, l'AIE a officiellement accueilli l'Ukraine en qualité de pays Associé, **offrant ainsi un cadre de collaboration plus étroite sur les questions de la sécurité énergétique et de la reconstruction.**
- **L'OCDE fournit des orientations sur le financement de la transition énergétique, y compris le financement mixte, et sur les données et les normes de durabilité.** Son Programme sur la mobilisation de financements et d'investissements dans les énergies propres ([CEFIM](#)) vise à rendre les conditions dans les économies émergentes plus propices à l'afflux de financements et d'investissements destinés aux renouvelables, à l'efficacité énergétique et à la décarbonation de l'industrie.
- **L'OCDE s'emploie à quantifier les mesures de soutien, y compris dans le domaine des énergies fossiles, et d'autres formes de subventions préjudiciables à l'environnement** afin de contribuer à la réforme de celles qui sont les plus distorsives pour les échanges et dommageables pour l'environnement (voir le graphique 5 en annexe).

### ***Que peuvent faire les responsables publics ?***

51. **Les pouvoirs publics doivent progresser sur trois fronts** : assurer la sécurité énergétique, amortir le choc financier pour les ménages et les entreprises vulnérables, et tenir le cap de la neutralité climatique à l'horizon 2050. Les responsables publics pourraient :

- **Stimuler l'investissement privé dans les technologies à faible émission et promouvoir l'efficacité énergétique** pour remettre en phase les objectifs de sécurité énergétique et de lutte contre le changement climatique et pour rendre les énergies fossiles moins indispensables.
- **Rendre les conditions plus propices à l'afflux de financements et d'investissements** destinés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux solutions de décarbonation de l'industrie.
- **Prendre des mesures de diversification des approvisionnements, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de gestion de la demande** pour répondre à la cherté du gaz et de l'électricité et au risque de pénuries, notamment en Europe.
- **Établir au niveau national des cadres explicites de lutte contre le changement climatique à court, moyen et long terme fixant des objectifs clairs et ambitieux pour contenir le réchauffement mondial autour de 1.5 °C.** Pour cela, les émissions mondiales de GES devront culminer avant 2025 au plus tard, puis diminuer de 43 % d'ici à 2030 par rapport à 2019.
- **Concevoir des dispositifs pour aider à surmonter les incertitudes qui pèsent sur l'investissement, en particulier dans les secteurs fortement émetteurs de carbone, et stimuler ainsi l'innovation.**
- **Réformer les subventions les plus dommageables pour l'environnement** et consacrer les ressources budgétaires ainsi dégagées à des subventions qui lui sont bénéfiques, sans sortir du cadre du système commercial fondé sur des règles.

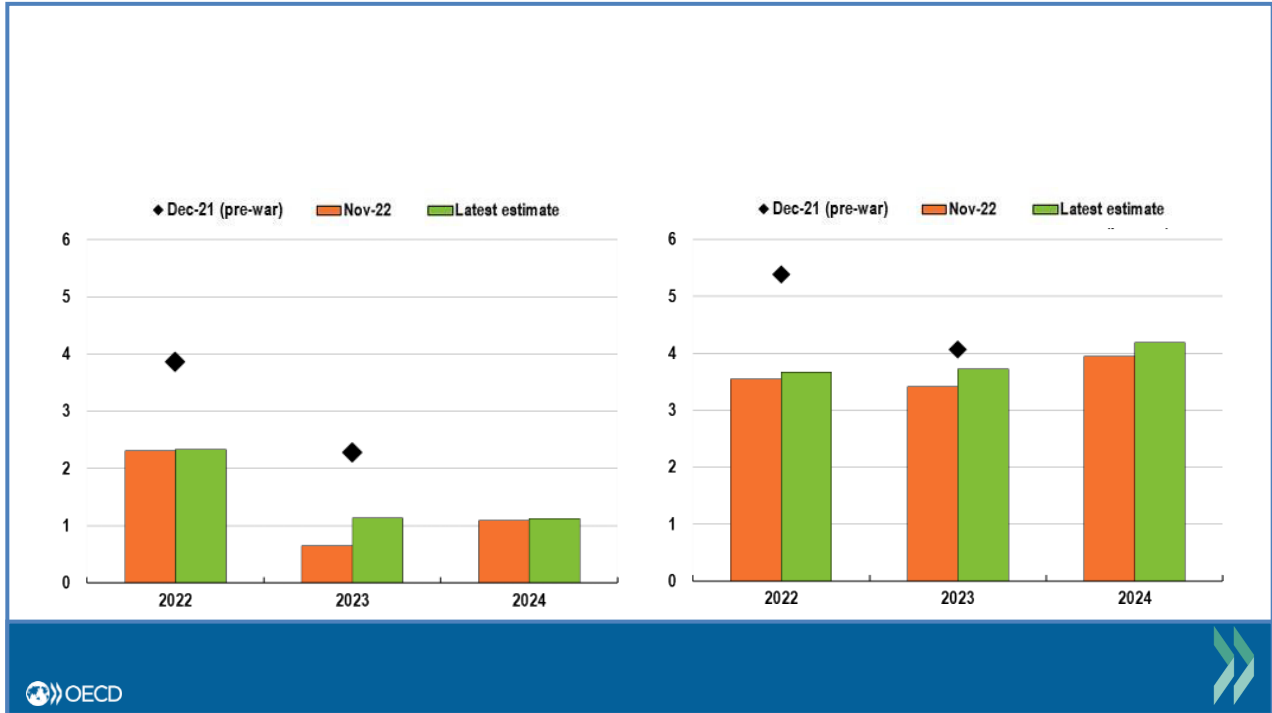
#### **SUGGESTIONS DE QUESTIONS À EXAMINER<sup>7</sup>**

1. *Comment donner un véritable coup d'accélérateur à la transition vers des énergies propres et quels sont les obstacles qui nous ralentissent ?*
2. *Comment faire face au trilemme énergétique de la sécurité énergétique, l'accessibilité financière et la durabilité tout en transformant nos systèmes énergétiques ?*

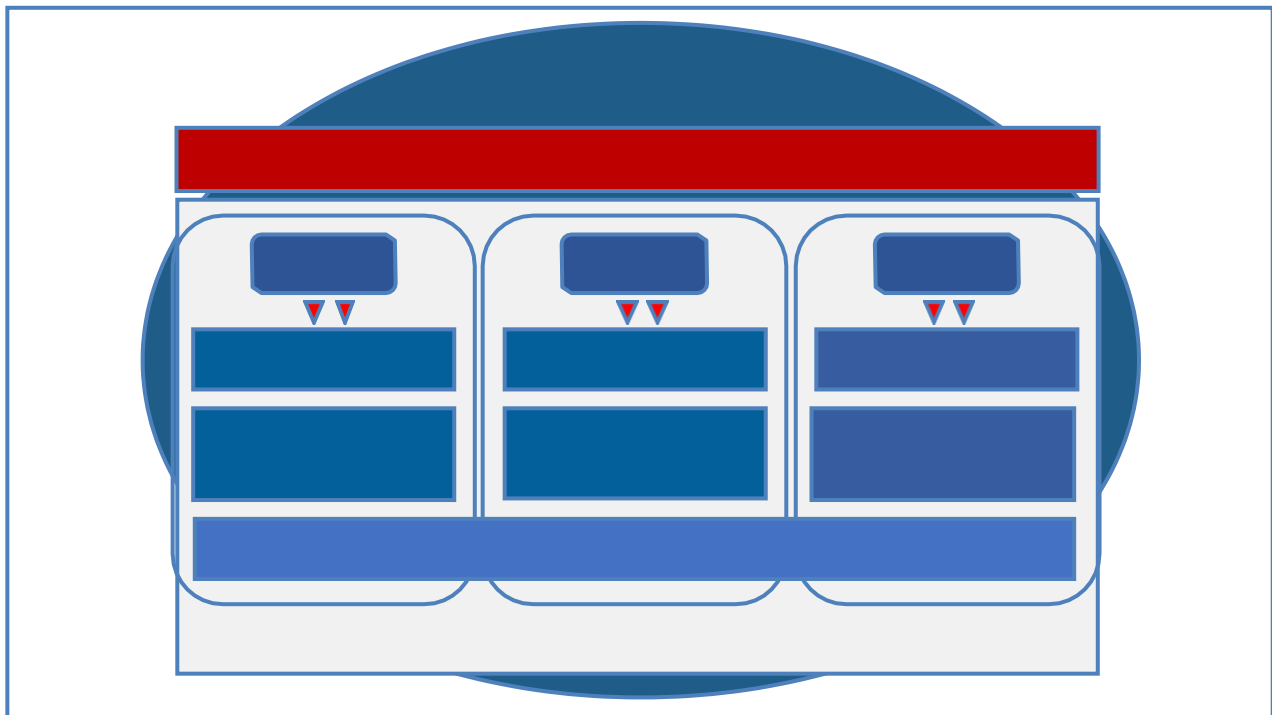
<sup>7</sup> Ces suggestions de questions à examiner sont tirées de la dernière version du projet d'ordre du jour annoté.

ANNEXE

Graphique 1. *Dernières estimations tirées des Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, mars 2023.*

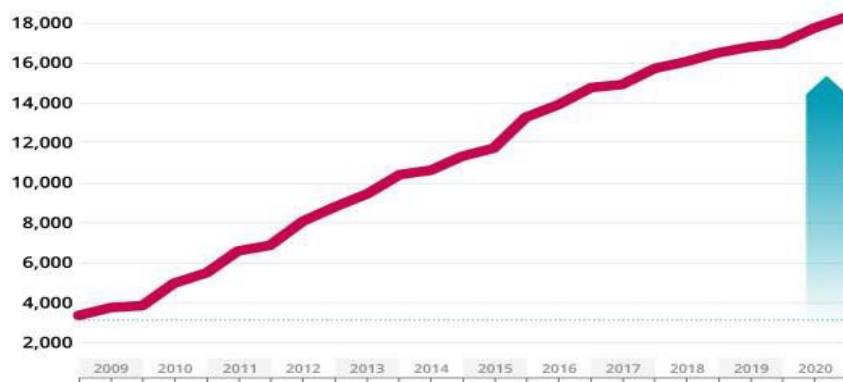


Graphique 2. *Programme-pays consacré à l'Ukraine.*

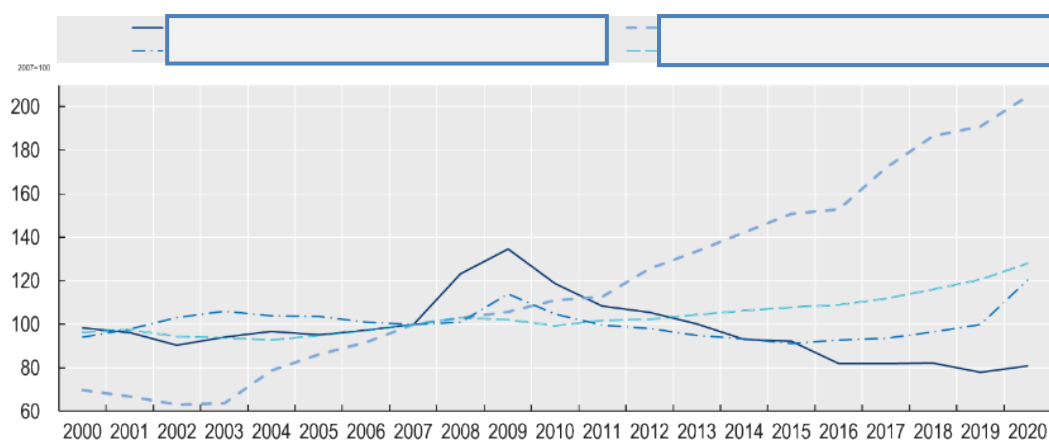




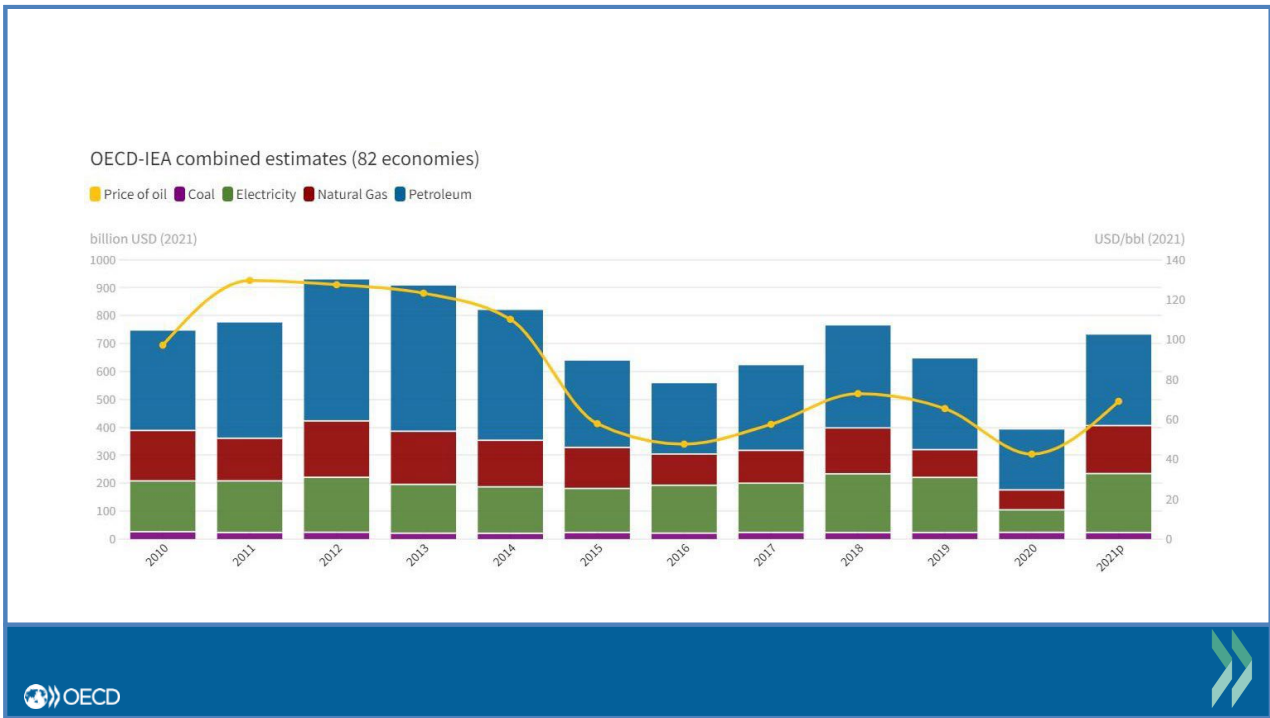
Graphique 3. Restrictions aux exportations de matières premières critiques.



Graphique 4. Tournant dans la panoplie de mesures de soutien public à la R-D, 2000-2020.



Graphique 5. Soutien aux combustibles fossiles par produit énergétique.



Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

